



HAL
open science

Notice : Le Mans

Jacques Biarne

► **To cite this version:**

Jacques Biarne. Notice: Le Mans. Cahiers du CRATHMA (Centre de recherche sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge), 1975, La topographie chrétienne des cités de la Gaule. "Des origines à la fin du VIIe siècle" - Choix de notices, Ibis, pp.25-35. hal-03040613

HAL Id: hal-03040613

<https://hal.science/hal-03040613>

Submitted on 25 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

LE MANS

BIBLIOGRAPHIE

I. GENERALITES

- {1} J.R. PESCHE, *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, t. III (Le Mans 1834), p. 185-sq.
- {2} R. CHARLES, *Le Vieux Mans, Revue Historique et Archéologique du Maine*, 9, 1881, p. 107-145 et p. 250-267 ; 10, 1881, p. 325-358.
- {3} A. BLANCHET, *Les enceintes romaines de la Gaule* (Paris 1907), p. 44-49.
- {4} R. TRIGER, *Plan de l'enceinte gallo-romaine du Mans, Congrès Archéologique de France* (Paris 1910), p. 268.
- {5} A. LEDRU, *Répertoire des monuments et objets anciens trouvés dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne* (Le Mans 1911), p. 119-183.
- {6} R. de LINIERE, *L'enceinte gallo-romaine du Mans, Revue Historique et Archéologique du Maine*, 87, 1931, p. 3-30.
- {7} A. GRENIER, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, t. I (Paris 1931), p. 422-sq. ; t. III (Paris 1958), p. 847-849.
- {8} P. BOITARD, *Les rues du Mans et leur origine* (Le Mans 1935).
- {9} A. BOUTON, *Les voies antiques du Maine* (Le Mans 1947).
- {10} R.M.BUTLER, *The Roman Walls of Le Mans, Journal of Roman Studies*, 48, 1958, p. 33-39.
- {11} R. VASSAS, *L'enceinte gallo-romaine du Mans, Congrès Archéologique de France* (Paris 1961), p. 9-17.
- {12} A. BOUTON, *Histoire Economique et Sociale du Maine*, t. I (Le Mans 1962).
- {13} A. BOUTON, *Sur la ville antique du Mans, Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 73, 1972, p. 247-273.

II. TOPOGRAPHIE CHRETIENNE

- {14} J. de LAUNAY, *Dissertationes tres... tertia, quid de primis Cennomanorum antistitis epocha sentiendum sit, explicatur* (Paris 1651)..

- {15} L.S. LENAIN de TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. IV (Paris 1696), p. 488-489 et 729-732 ; t. XVI (Paris 1712), p. 396-397 et 770-772.
- {16} Abbé LEBEUF, *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, t. I (Paris 1739), p. 163-210.
- {17} P. PIOLIN, *Histoire de l'Eglise du Mans*, t. I (Le Mans 1851).
- {18} J. HAVET, *Questions mérovingiennes*, t. I (Paris 1896).
- {19} A. PONCELET, *Les Saints de Micy*, *Anal. Boll.* 24, 1905, p. 5-104.
- {20} L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'Ancienne Gaule*, t. II (Paris 1910), p. 313-344.
- {21} A. LEDRU, *Les premiers temps de l'Eglise du Mans, les origines* (Le Mans 1913).
- {22} A. LEDRU, *La primitive cathédrale du Mans, La Province du Maine, deuxième série*, 3, 1923, p. 19-28.
- {23} H. LECLERCQ, *Le Mans*, *DACL X* (Paris 1932), col. 1433-1533.
- {24} C. GIRAULT, *Le tombeau de Saint Julien au Pré* (Laval 1953).
- {25} E. STAKEMEIER, *Liborius und die Bekennerbischöfe von Le Mans* (Paderborn 1959).
- {26} F. PRINZ, *Frühes Mönchtum im Frankenreich* (München 1965).
- {27} W. GOFFART, *The Le Mans Forgeries, a chapter from the History of Church property in the ninth Century*, (Cambridge Massachussets 1966).
- {28} J. VAN DER STRAETEN, *Hagiographie du Mans - Notes critiques*, *Anal. Boll.* 85, 1967, p. 473-516.
- {29} A. BOUTON, *Les substructions de la Basilique des Douze Apôtres ou Saint-Victeur du Mans*, *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 72, 1969, p. 9-14.

I. L'EVOLUTION DU CADRE URBAIN

Le site est un éperon rocheux, prolongement du plateau de Sargé, fortifié à l'époque de l'indépendance. Les Aulerques Cénomans, voisins des Aulerques Diablintes, y avaient installé leur capitale sur la rive gauche de la Sarthe.

1° - La ville du Haut-Empire : VINDINVM (selon Ptolémée - SVBDVNVM sur la table de Peutinger), chef-lieu de *ciuitas*.

Le vieux Mans conserve un plan qui reflète peut-être le quadrillage antique, le *cardo* étant représenté par la Grand Rue. Au XVIIIe s., subsistait

un amphithéâtre dont on connaît mal le plan (Bouton {13}, p. 247) et qui ne serait qu'un théâtre d'après Grenier ({7}, p. 847-49). Au XIXe s., on a découvert l'emplacement du port sur la Sarthe, près du "Vetus Pons" (Ledru {5}, p. 138) et celui d'un grand bâtiment à l'extrémité sud-ouest de la vieille ville (près de l'église moderne de St-Benoît). On connaît le tracé de deux aqueducs (Bouton {13}, p. 272) et l'emplacement de la source "Centonomius" place de l'Eperon où se tenait le marché. La rive droite de la Sarthe semble avoir été occupée par une ville en extension (Ledru {5}, p. 119-183). Trois routes principales reliaient cette capitale à Tours, Chartes et Jublains en direction de la Manche (Bouton {9}). On vient de découvrir de nombreux puits funéraires (?) dans la "Percée Centrale" au Sud-Est et des traces d'habitats, quartier St-Benoît au Sud-Ouest. Le Forum aurait occupé l'emplacement de l'actuel Hôtel-de-ville et de la place St-Pierre (Butler {10}, p. 34).

2° - La ville du Bas-Empire : CIVITAS CENOMANORVM (dans la *Notitia Galliarum*), chef-lieu d'une *ciuitas* de la 3ème Lyonnaise.

L'enceinte subsiste presque intégralement (Charles {2}, Blanchet {3}, Triger {4}, Linière {6}, Grenier {7}, Butler {10}, Bouton {13}). Sa construction se placerait entre 285 et 315 (Butler {10}, p. 38). Elle englobe l'ancien *oppidum*, mais descend jusqu'au pied du coteau. Longue de 500 m, sur 200 m de large environ, elle a un périmètre de 1280 m, une surface de 9 ha et forme un rectangle presque régulier. On ignore l'emplacement des portes, il ne reste que des poternes (Vassas {11}, p. 11). De nombreuses trouvailles indiquent la persistance de faubourgs sans qu'on puisse préciser s'il s'agit d'un habitat continu ou de *villae* suburbaines (Ledru {5}). Des sondages dans le quartier St-Benoît ont révélé l'existence de maisons, dont une à hypocauste. La tradition (v. sources {D} et {H}) donne l'emplacement du cimetière des chrétiens sur la rive droite (Ledru {21}, p. 58-59). Il était peut-être déjà utilisé auparavant.

3° - La ville du haut Moyen-Age: CENOMANNICA CIVITAS (concile de Tours, 461) ; CINOMANNIS (Grégoire de Tours, *HF*) ; CELMANES, CLEMANES puis LE MANS. Dès le Ve siècle, la cité des Aulerques Diablintes est réunie à celle des Cénomans (une seule liste épiscopale : Duchesne {20}, p. 242) pour former le Comté du Maine (Havet {18}, p. 441).

II. LA TOPOGRAPHIE CHRETIENNE

Les origines chrétiennes.

Elles ont été obscurcies par la dispute des traditionalistes et de leurs contradicteurs du XVIIe au XIXe siècles (Launay {14} ; Piolin {17}), particulièrement virulente ici avec la proximité de Solesmes et de Dom Gueranger (Ledru {21} ; Avant-propos). Une légende tardive (IXe s.) ferait de Julien le premier évêque du Mans vers la fin du IVe s. (Ledru {21}). Le premier évêque attesté historiquement est Victeur (Victurius) : il signe au concile d'Angers de 453, à Tours en 461 et meurt le premier septembre 490 (Martyrologe Hiéronymien, p. 482. Authentique de relique). Il est cité dans le *De Gloria Confessorum* de Grégoire de Tours (v. sources, {B}).

SOURCES

- {A} Grégoire de Tours, *Historia Francorum* (HF) VI, 9 ; VIII, 39 ; IX, 26.
- {B} Grégoire de Tours, *Liber de Gloria Confessorum*, 56 (GC).
- {C} Authentique de relique (fin du VIIe s.) publié par Léopold Delisle, *Mélanges de l'École française de Rome*, 4, 1884, p. 3.
- {D} Théodulphe, évêque d'Orléans, *De fluvio qui siccatus est* (820), PL 105 col. 340-341.
- {E} *Gesta Aldrici Cenomanicae urbis episcopi a discipulis suis*, vers 840, édition R. Charles et L. Froger Mamers, 1889 (G.A.). Les *Gesta* sont une biographie de l'évêque Aldric. Ils contiennent des chartes antérieures, ou contemporaines de son pontificat. En particulier, deux chartes authentiques de l'évêque Domnolus du 6 mars 572 et du 4 septembre 581 (Havet {18}, p. 417, 421).
- {F} *Actus Pontificum Cenomannis in urbe degentium*, vers 850-56, (A.P.) : "Ce n'est pas un livre sincère... mais c'est un livre précieux" (Duchesne {20}, p. 320). Il est composé sur le modèle du *Liber Pontificalis* de Rome, mais il intercale à la suite ou dans le corps de ses notices, une cinquantaine de pièces d'archives de 513 à 833, dont la moitié environ sont authentiques, en particulier le testament de l'évêque Bertrand (Bertichrammus, 27 mars 616), et celui de l'évêque Hadoind (Hadoindus, du 6 février 643 ; v. Pardessus, t. I, p. 210, et t. II, p. 70). On retrouve également les chartes de l'évêque Domnole (v. {E}), mais interpolées (sur l'ensemble de la question, v. Havet {18}).

Commencé au début de l'épiscopat d'Aldric (832) ou même avant, le livre a dû être achevé de 850 à 856 environ (Havet {18}, p. 353). "L'auteur n'est pas un faussaire dans l'acception moderne du mot, mais c'est un homme digne de son temps, sans ombre de discernement historique, émettant sans sourciller pour la plus grande gloire et surtout dans l'intérêt matériel de son église, des inventions sans vraisemblances et les mêlant avec des documents vrais, à demi vrais, douteux ou faux" (Ledru {21}, p. 28).

La critique contemporaine regroupe GA et AP dans un même "Corpus" avec des Vies de Saints (voir source {H} ci-après). Ce Corpus aurait été rédigé pour défendre le temporel de l'évêché du Mans et plus spécialement ses prétentions sur l'abbaye de St-Calais (Goffart {27} ; Van der Straeten {28}). Cependant, le faussaire a travaillé à partir d'un substrat historique (Goffart {27}, p. 155-159) qu'on peut essayer de rétablir. Il n'y a sans doute pas eu un seul auteur mais un groupe : "suffisamment d'indices le trahissent. Tous nous orientent vers le Chapitre de la Cathédrale" (Van der Straeten {28}, p. 485). La composition aurait eu lieu entre 855 et 863, plus précisément vers 860 d'après Goffart {27}, p. 141-147. Elle se serait étendue depuis le début de l'épiscopat d'Aldric (832) jusqu'en 863 pour Van der Straeten ({28}, p. 496-97), peut-être à partir d'éléments préexistants. Déjà Duchesne ({20}, p. 326) avait reconnu dans diverses notices des indications qu'il estimait avoir été recopiées sur les inscriptions funéraires des anciens évêques ou sur des calendriers liturgiques. Dans ce sens, et contre Goffart qu'il juge hypercritique, Lemaître (communication au colloque sur la christianisation des pays entre Rhin et Loire, Nanterre, Mai 1974, à paraître).

{G} *Translatio s. Liborii*, vers 860, édition A. Cohausz, *Archives Historiques du Maine*, 14, 1967.

Récit d'un témoin oculaire de 836 rédigé plus tardivement. Il nous en reste trois versions, celle d'Avranches a été précédemment éditée par le P. Poncelet (*Anal. Boll.* 22, 1903).

{H} *Vitae Sanctorum*.

Elles sont particulièrement nombreuses pour la fin de l'Antiquité et le haut Moyen-Age, mais elle ne semblent pas antérieures dans leur forme actuelle au IXe s. (Ledru {21}, p. 50). On peut distinguer plusieurs groupes.

Le premier appartient au Corpus manceau (voir sources {E} et {F}) : ce sont les *Vitae Juliani* (BHL 4543, 4545-4546), *Turibii* (BHL 8345, 8346-8347), *Pauacii* (BHL 6601-6603) et *Almiri* (BHL 305) ; elles manifestent les mêmes préoccupations que les A.P. et G.A. (Goffart {27}, p. 50-sq.).

Le second groupe semble plus indépendant du Corpus : *Vitae Domnoli* (BHL 2273-2274), *Principii* (BHL 6924-6925), *Innocentii* (BHL 4280), *Bertichramni* (BHL 1286) ; la *Vita Liborii* (BHL 4910-4912) "qui n'est pas mauvaise quoiqu'écrite vers l'an 850" (Tillemont {15}, IV, p. 729). A ce groupe se rattachent la *Vita Victoris* et la *Vita Victurii* (BHL 8598-8600 ; Tillemont {15}, p. 770-772) dont l'origine remonterait aux VIIe et VIIIe siècles (Goffart {27}, p. 55-57 ; p. 157 ; Van der Straeten {28}, p. 483, et Duchesne {20}, p. 336, n. 4).

Enfin le groupe des Saints de Micy étudiés par A. Poncelet ({19}) auquel appartient également la *Vita Almiri*. Il faut distinguer Rigomerus, ermite du VIe siècle (BHL 7257), de Richmirus moine de St-Aubin du Mans mort en 715 (BHL 7246 ; Lebeuf {16}, p. 193-210).

{I} Catalogues épiscopaux XIe - XIIIe siècles (Duchesne {20}, p. 315-355).

a) Le groupe épiscopal

1. Ecclesia sanctae Dei Genitricis Mariae et sancti Petri principis Apostolorum ; Ecclesia s. Geruasii et Protasi ; (Ecclesia s. Juliani) :

Le plus ancien document qui la cite avec certitude est le Testament de l'évêque Bertichrammus (Bertrand, 586-616, daté de 616 ; voir {F}). Il en fait l'église-mère, sa principale cohéritière avec la basilique des Apôtres Pierre et Paul, qu'il a fondée (v. plus bas n° 14) : ... tu, sacrosancta aecclesia Cenomannica, una cum sancta ac uenerabili basilica domni Petri et Pauli apostolorum... heredes michi estote... (A.P. p. 103). Il regrette que Domnolus (559-581) ait donné des biens de l'église à l'abbaye fondée par lui : de agris aecclesiae aliqua locella ad basilicam suam... delegavit (A.P. p. 105).

L'*aecclesia mater* avait donc un patrimoine déjà constitué du temps de Domnolus • L'évêque Hadoindus, en 643, cite encore l'église *sanctae Mariae et domni Geruasii et Prothasii martyrum* (A.P., p. 158).

Quel en était le fondateur ? Les *Actus* (v. {F}) l'attribuent à Julien premier évêque du Mans (IVE s.) : *domnus Julianus episcopus postulavit praedictum iudicem ut daret ei domum in qua faceret ecclesiam... Quod et ipse princeps libenter fecit, et suam domum in qua sedere solebat cum consulibus suis, praedicto episcopo gratanter dedit. In qua ipse altare constituens eamque una cum*

praedicto altari in honore sanctae Dei Genitricis Mariae et sancti Petri principis Apostolorum solemniter sacrauit (A.P., p. 31, Gesta domni Juliani episcopi).

Cette église est agrandie par Victurius (450-490) :

Quam et antea dictus dominus sanctus Victurius inmaiorare et restaurare coeperat, tamen imperfectam appropinquante eius termino, reliquerat (A.P., p. 54. Gesta domni Innocentis).

... puis par Innocent (553-559) :

... Innocens memoratam matrem et civitatis ecclesiam... ab arcu qui... in medio apparet in orientali parte inmaioravit et reliquam partem occidentalem... exaltauit ; et in orientali parte altare fecit in quo iam dictas reliquias sancti Geruasii et Prothasii honorifice collocavit. Et in sinistra parte, ... altare sanctae Mariae mutavit et... reaedificavit. In dextra uero... altare in honore sancti Petri posuit et reconciliauit (ibid., p. 54 et 55).

C'est l'évêque Innocent qui a modifié son titre en y ajoutant les saints Gervais et Protais : *Et taliter in honore sancti Geruasii mutatum est eiusdem ecclesiae nomen propter uirtutes scilicet quae ibidem innumerabiliter in memoria ss. Geruasii et Prothasii factae sunt. Nam propterea memoriam sanctae Mariae et sancti Petri de praedicta aeclesia non deleuit... (ibid., p. 55).*

Une intaille en onyx du VIIe siècle, aujourd'hui perdue, confirme ce patronage ; on en conserve un dessin qui représente la cathédrale du Mans encadrée des saints Gervais et Protais (Ledru {5}, p. 133).

Cependant, A. Bouton ({29}, p. 10), après Girault {24}, voudrait attribuer la construction de la première cathédrale à Principius (siégeant en 511). Ni l'un ni l'autre ne donnent d'argument. La cathédrale ne paraît avoir été mise sous le vocable de st Julien qu'au Xe siècle (Ledru {21}, p. 172).

La tradition moderne assigne à cette *ecclesia mater* la situation actuelle de la cathédrale, dans l'enceinte gallo-romaine. La seule indication topographique que nous possédions provient des *Gesta domni Bertichramni* (st Bertrand) : *in aeclesia sancti Michaelis infra urbem, iuxta praedictam matrem aeclesiam, in quadam turre ipsius civitatis constructa (A.P. p. 99)*. Ce renseignement est complété par le testament de st Bertrand (616) qui nous parle d'une maison, d'une boulangerie et d'autres bâtiments *infra muros in dextra parte de posterula... ubi oratoriolus in honore sancti Michaeli archangeli constructus est (A.P., p. 115)*.

Où étaient situées la chapelle St-Michel, construite dans une tour, et la poterne voisine ? Il n'y a aucun vestige archéologique, mais les érudits du siècle dernier mettaient la chapelle dans une tour proche de la cathédrale et détruite au XVIIIe siècle ; il n'y avait pas de poterne. Par contre, un texte du XIVe siècle (Ledru {22}, p. 22) indique que le passage des Ponts Neufs venait d'être ouvert entre l'église St-Pierre et la chapelle St-Michel. Ce passage existe encore aujourd'hui entre l'église St-Pierre de la Cour (v. n° 3) et l'Hôtel de Ville, ancien Palais Comtal. Ledru {22} propose d'y situer la première cathédrale, sur ce qui était peut-être le Forum (voir ci-dessus). Les *Gesta Juliani* rapportant la donation des notables, confirmeraient cette position, ainsi qu'un *praeceptum* de Louis le Débonnaire (840) autorisant l'évêque Aldric à construire une *ecclesia mater... in meliorem statum et locum*

(G.A., p. 195). Cette hypothèse séduisante permet d'entrevoir le groupe épiscopal primitif composé de 1, 2 et 3.

2. Oratoriolus s. Michaelis Archangeli (A.P., p. 99 et 115) :

Voir ci-dessus.

b) Edifices intra muros

Ils sont indiqués dans un passage du testament de st Bertrand (616) ... *ad oratoria domni Martini, domni Victorii, uel sancti Petri intra muros dabis in aurum aut in caballos solidos V ; basilicae sancti Stephani martyris, aut in aurum aut in caballos dabis solidos V* (A.P., p. 137 et 138).

3. Oratorium s. Petri intra muros (A.P., p. 137) :

St-Pierre de la Cour (*s. Petrus in Curia*). Appartenait peut-être au groupe épiscopal.

4. Basilica s. Stephani martyris (A.P., p. 138) :

Appartenait peut-être également au groupe épiscopal. On en ignore l'emplacement.

5. Oratorium s. Victorii (A.P., p. 137) :

Il s'agit de st Victeur, évêque du Mans. On en ignore l'emplacement.

6. Oratorium s. Martini (A.P., p. 137) :

On en ignore l'emplacement exact. Apparaît dans un *praeceptum* de Théodebert II daté de 596 ou 603 (Havet {18}, p. 376): *Igitur uir inluster Eoladius, presbyter, et Baudomalla, Deo deuota, directi petitione clementiae regni nostri detulerunt in noticia ; eo quod ante hos dies, in area ipsorum, infra murania Caenomanis oratorio in honore sancti Martini construxerant* (A.P., p. 94).

Cette fondation daterait donc de l'épiscopat de Bertichramnus.

c) Edifices extra muros

Un passage très précieux du testament de Bertrand (A.P., p. 137) donne la liste des basiliques *extra muros* en 616, avec leur ordre d'importance (n° 7 à 13 inclus).

... *Ut per omnes basilicas quae circa ciuitatem nostram esse noscentus, hoc est : basilicae sancti Victurii peculiaris patroni mei dabis solidos XX ; basilicae domni Vincentii ubi sanctus Domnolus episcopus requiescit in honore ipsius martyris uel domni antistitis, dabis solidos XX ; basilicae sanctae Mariae uel sanctae Crucis dabis solidos X ; idemque basilicae sancti Richomeri solidos X, basilicae sancti Iuliani episcopi aut caballum aut in aurum dabis solidos V ; basilicae sancti Hilarii dabis solidos V.*

On a donc dans l'ordre d'importance décroissante (à la lumière de diverses sources qui confirment et complètent le témoignage du testament de Bertrand) :

7. Ecclesia sanctorum Apostolorum (Basilica s. Victurii) :

Sur la rive droite de la Sarthe, place St-Jean. Disparue.

La *Translatio s. Liborii* donne, dans la version d'Avranches : *in suburbio iam dictae Cenomannicae civitatis ultra fluvium Sartae in ecclesia Apostolorum in qua beatus Victurius praecipuus confessor ac pontifex saepe dictae urbis corpore requieuit* (G., p. 59). La plupart des premiers évêques y sont enterrés auprès de Victurius qu'ils appellent leur patron particulier. Les *Actus* en attribuent la construction à st Julien : *ultra fluvium Sartae, in ecclesia Apostolorum, quam dominus et sanctus Julianus dudum construxerat atque sacrauerat* (A.P. p. 45, *Gesta domni Liborii*).

Bouton {29} en fait l'église de la ville la plus ancienne et il en attribue la construction à st Victeur. Les fouilles du siècle dernier ont révélé un bâtiment modeste, d'époque gallo-romaine, construit sur les ruines d'une villa incendiée. Un trésor du III^e siècle y avait été découvert en 1798 (Gordien - Gallien). Julien ayant fondé une autre basilique dans laquelle il fut enterré (voir ci-dessous n° 12), il serait tentant d'attribuer la construction des Saints-Apôtres à st Victeur (450-490), personnage important de ce temps, qui y fut enterré. Mais rien n'autorise à contredire le texte des *Actus*.

Ce monument aurait été agrandi par Innocent (533-559) au VI^e s., ce que confirment les fouilles. *Gesta domni Innocentis episcopi* (A.P., p. 55) : *Ecclesiam quoque Apostolorum ultra fluvium Sartae in qua praedictus dominus Victurius et eius successores requiescunt, exaltauit et exornauit ; seu in eius orientali parte absidem nouam construxit*. Le changement de titre pourrait dater de cette transformation (on transporte le corps de st Victeur dans la nouvelle abside). Cette basilique suburbaine jouit visiblement dans tous les textes anciens d'une grande réputation. Elle est encore citée dans le testament d'Hadoind (643) tout de suite après l'église mère : *similiter basilica domni Victurii ubi... Sepulturam habere desidero* (A.P. p. 158).

8. Basilica domni Vincentii martyris (emplacement de l'abbaye Saint-Vincent, hospice, puis Lycée de Jeunes Filles).

Fondée par Dommolus qui l'a dotée richement dans deux chartes de 572 et 581 déjà citées (le texte exact est reproduit dans les *G.A.*, p. 22, cf. Havet {18}, p. 417 ; Leclercq {23}) : *dono igitur basilicae sanctorum Vincentii et Laurentii quem meo opere construxi et aedificauit* (A.P., p. 88 = Charte de 581).

De même Hadoindus (en 643) :

simili modo, dono basilicae domni Vincentii martyris quam Dommolus... construxit... (A.P., p. 159).

9. Basilica sanctae Mariae (Monasteriolum s. Paduini) :

Eglise paroissiale de St-Pavin actuellement, fondée par Dommolus et confiée à un moine de St-Vincent d'après les *Gesta Domnoli* : *Dommolus epis-*

copus cellulam ultra fluuium Sartae et sinodochium in honore sanctae Dei Genitricis Mariae, mirabiliter et sapienter operatus est... Paduinum, qui tunc praepositus de sancto Vincentio erat, abbatem constituit (A.P. p. 82).

En 802 (*praeceptum* de Charlemagne, A.P., p. 284) : *monasteriolum uel sinodochium sancte Marie in quo domnus Paduinus requiescit in corpore.*

D'après des fouilles effectuées lors de la reconstruction de l'église vers 1900 (cf. Leclercq {23}, col. 1531), "le tombeau de st Pavin offrait un des plus rares exemples connus d'une tombe sainte mérovingienne" (*ibid.*, col. 1534).

10. Basilica sanctae Crucis (le quartier a conservé ce nom) :

Bertrand prétend l'avoir fondée après l'église des saints-Pierre-et-Paul qu'il appelle parfois les Sts-Apôtres (voir ci-dessous, n° 14) : *tam ad basilicam sanctorum Apostolorum quam et ad sanctam Crucem quem postea aedificauit* (Testament, A.P., p. 108).

11. Basilica sancti Richomeris (emplacement inconnu, sur la rive droite) :

Citée également dans le *praeceptum* de 802 (A.P., p. 284) : *monasteriolo s. Richmiri ultra fluuium Sarte* (Lebeuf {16} p. 193-210, v. source {H}). Il s'agit ici de Rigomerus (Rigomer, fête le 24 août).

12. Basilica sancti Juliani (aujourd'hui N-D du Pré) :

Hadoind ne la mentionne pas dans son testament (643) ; mais elle est citée dans :

- Les *Gesta Juliani* (A.P., p. 38) : *sepultus est ultra fluuium Sartae in ecclesia, quam sui discipuli... preparauerunt ;*

- un *praeceptum* de 802 (cité dans A.P., p. 282-287) : *et monasteriolum s. Juliani in quo ipse requiescit in corpore ;*

- un *praeceptum* du 31 décembre 832 (même formule, v. Ledru {21}, p. 58-59).

Des trouvailles fortuites ont vérifié l'existence de ce cimetière autour de l'église du Pré (Ledru {21}, p. 59-60). En restaurant l'église des XIe et XIIe siècles, des fouilles dans l'église, dirigées par l'abbé Livet, révélèrent "une absidiole entourée d'un déambulatoire datant peut-être du Ve ou VIe s." (Ledru {21}, p. 60-64, avec plan des fouilles de 1843-44 ; Girault {24}).

13. Basilica s. Hilarii :

Une place en garde le souvenir, au pied des remparts, près de la Sarthe.

14. Basilica ss. Apostolorum Petri et Pauli, aujourd'hui église de la Couture :

Fondation de Bertichramnus -Bertrand- instituée héritière avec l'église principale : *tu sacrosancta ecclesia Cenomannica, una cum sancta ac uenera-*

bili basilica domni Petri et Pauli apostolorum, que... aedificavi, heredes michi estote (A.P., p. 103, Testament de Bertrand); cf. supra, p. 4.

15. Basilica domni Martini, (actuellement église St-Martin de Pontlieue) (A.P., p. 108) : *ad basilicam domni Martini ad sinodochium que est ad Pontileuga*.

Bertichrammus l'a-t-il fondée ? Après l'église mère et la basilique St-Pierre et St-Paul (n° 14), il semble que ce soit la basilique et le *sinodochium* de St-Martin de Pontlieue qui soient le plus richement dotés. Après un préambule sur ses péchés, Bertrand dit (A.P., p. 119) : *Ergo quia uotus et liberatio et deliberatio mea est ut basilica quae in honore beatissimi ac peculiaris patroni nostri Martini sancti episcopi, ad Ponteleuga ubi [reliquia] sua sancta, deo propitio, posui (?)*.

Les *Gesta Hadoindi* précisent : *Bertichrammus ... ipsum sinodochium in Pontileua, in honore sancti Martini fecerat* (A.P., p. 143).

16. Basilica s. Germani Parisiaci antistitis (détruite, au Nord-Ouest, Place de la Boussinière) :

Testament de Bertichrammus : *ad ipsa basilica in ipsius honorem... aedificavi* (A.P., p. 127). Germain l'a élevé et lui a permis d'accéder à l'épiscopat (*ibid*).

17. Cellula sancte Mariae uel sanctorum apostolorum Petrum et Paulum (charte de 513), monasteriolum sanctae Mariae et sanctorum apostolorum (précaire de Tenestine 524), (par la suite N-D. de Gourdaïne) :

Bertichrammus ne dit rien dans son testament (616) de cette fondation due à une initiative en 513 de Haregarius, sa femme Truda et leur fille Tenestine, *Deo sacrata* (A.P., p. 70 et 74).

Ce petit monastère est situé *iuxta murum Caenomannis ciuitate, supra fluum Sartae*.

Sur la valeur des chartes de fondation, v. Havet {18} et source {F}. L'abbé Lebeuf ({16}, p. 209) l'identifie à l'église médiévale de Gourdaïne au pied du rempart, à l'angle Nord-Ouest.

J. BIARNE